



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1995

Choisey – À l’Ormoy, Aux Champins, En Paroy

Fouille d’évaluation et fouille préventive (1995)

Frédéric Séara et Olivier Simonin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26566>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Frédéric Séara, Olivier Simonin, « Choisey – À l’Ormoy, Aux Champins, En Paroy » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/26566>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Choisey – À l'Ormoy, Aux Champins, En Paroy

Fouille d'évaluation et fouille préventive (1995)

Frédéric Séara et Olivier Simonin

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Afan

- 1 Liée à la réalisation du second tronçon de la liaison autoroutière Dijon-Bourg (A39), l'intervention archéologique conduite sur la commune de Choisey concernait trois secteurs distincts de la plaine alluviale du Doubs. Les décapages réalisés aux lieux-dits « En Paroy », « Aux Champins » et « À l'Ormoy », représentant une surface totale de 23 000 m², permettaient la mise en évidence de trois grandes périodes d'occupation.

Occupation mésolithique

- 2 Détecté à l'occasion de la fouille des niveaux protohistoriques au lieu-dit « Aux Champins », un premier niveau d'occupation du Mésolithique moyen, reconnu sur une large superficie mais avec des densités très faibles, a été partiellement fouillé durant la phase d'exploration des niveaux protohistoriques.
- 3 Le second niveau, nettement plus riche (environ 8 000 pièces relevées), a été fouillé durant une phase de diagnostic complémentaire à l'issue de l'exploitation des niveaux protohistoriques. Cette opération, d'une durée de cinq semaines, a permis d'explorer une surface de 300 m² sur les 5 000 m² concernés par l'occupation. L'industrie lithique abondante est réalisée soit à partir de silex oligocène du bassin tertiaire de Haute-Saône, soit à partir de chaille locale. La présence de plusieurs petits amas de débitage permettra, par la pratique du remontage, de reconstituer les schémas opératoires appliqués à la transformation de la matière première. L'outillage et le débitage présentent des caractères originaux. Les outils sont essentiellement des pointes à base

naturelle et les triangles isocèles. Les pointes à base transversale restent marginales. Le débitage montre encore de nombreux points communs avec le débitage de type paléolithique supérieur. Le mode d'organisation spatiale est également proche des modèles paléolithiques supérieurs (amas de débitage périphériques, zones de rejet). Cette occupation attribuable au Mésolithique ancien pourrait se situer au début du Préboréal et constitue de ce fait un jalon chronologique essentiel qui comblerait un hiatus régional important.

- 4 Le croisement des données issues des sites de Choisey « Aux Champins » et Ruffey-Sur-Seille « À Daupharde » (F. Séara) devrait conduire à un enrichissement significatif des problématiques relatives à ce type de site jusqu'alors peu documenté.

Occupation protohistorique

- 5 À côté de rares structures domestiques (silos, fosses...), globalement attribuables au Bronze final IIb-IIIa et livrant des céramiques caractéristiques du groupe RSFO, un nombre important de structures de combustion à pierres chauffantes caractérise le secteur de « Aux Champins ». Les vingt-neuf structures reconnues, toutes attribuables au Bronze final IIIb, permettent, au-delà d'une étude fonctionnelle, l'approche des principes organisateurs présidant à leur implantation.
- 6 Avec treize enclos reconnus, le secteur de « À l'Ormoï » semble, pour la période protohistorique, réservé à l'extension d'une vaste nécropole. Étudiée dans les limites de l'aménagement, soit sur une surface de 6 000 m², celle-ci semble sur la base des reconnaissances aériennes à l'origine de sa découverte (G. Chouquer, 1976) occuper au moins une superficie double. Majoritairement définis par des fossés circulaires larges interrompus au sud-ouest et montrant un profil en U évasé, les enclos ne peuvent, faute d'un mobilier suffisant, être datés de façon satisfaisante. Les premières analyses ¹⁴C, effectuées par défaut sur des charbons recueillis dans la partie supérieure du remplissage des fossés, semblent dater le comblement du premier âge du Fer. La seule inhumation conservée (sépulture triple), qui ne livre aucun mobilier, ne permet pas la datation directe de la phase d'« utilisation ». L'organisation de la nécropole tumulaire (existence de tertres attestée par la stratigraphie des remplissages de fossés) peut être, en dépit d'un décapage partiel, appréhendée sur la base des variations morphologiques des enclos (variation des diamètres comprise entre 8 et 22 m, rapport diamètre-largeur, proportion de l'interruption...).

Occupation antique

- 7 Superposée à l'occupation protohistorique, l'occupation antique est d'abord remarquable pour les structures laténiennes observées dans le secteur de « Aux Champins ». Attribuables à La Tène C2-D1, deux bâtiments sur poteaux associés à trois puits ainsi qu'à un ensemble de greniers viennent documenter une période jusqu'alors localement non représentée.
- 8 Présentes dans l'ensemble des secteurs traités, diverses structures liées au parcellaire permettent d'appréhender localement l'organisation du paysage au premier siècle de notre ère. Si le secteur de « À l'Ormoï » ne livre qu'un tronçon du fossé lié à la voie antique reliant Besançon à Chalon-sur-Saône, ainsi qu'un ensemble de puits, les réseaux de fossés observés dans les deux autres secteurs permettent la définition claire de différentes masses parcellaires régulières se développant indépendamment des

principales orientations observées à l'échelle du Finage (masses parcellaires observées : orientation à 9° E, 30° E, 3° O).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtX910KjTURm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH0QYUwyTlg>

Année de l'opération : 1995

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNs85SfBRuH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYwNO0YUbVp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPTWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQGLpWkh9Gt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

FRÉDÉRIC SÉARA

Afan

OLIVIER SIMONIN

Afan